

Inscription 2021/2022

Tarifs et réductions

Les tarifs de la saison

Les tarifs restent les mêmes que la saison précédente

Joueurs	Catégorie	Année de naissance	Tarifs 2021-2022
Baby ping - 07 ans		2015 et après	70
Jeunes de - 09 ans	Poussin	2013-2014	120
Jeunes de -11 ans	Benjamin	2011-2012	130
Jeunes de -13 ans	Minime	2009-2010	140
Jeunes de -15 ans	Cadet	2007-2008	150
Jeunes de -18 ans	Junior	2004-2005-2006	160
Supplément Elite Jeune	Jeunes		50
Adultes loisir libre	Adulte	Avant 2003	130
Adultes loisir encadré	Adulte	Avant 2003	150
Adultes compétition	Adulte	Avant 2003	190

Les réductions de la saison

Pour les jeunes de moins de 18 ans

Cette année les enfants de moins de 18 ans, pourront bénéficier de 2 réductions exceptionnelles : la réduction de l'état (Pass Sport) et la réduction de la ville d'Echirolles (Chèque club).

L'ensemble des réductions sont cumulables.

Par exemple si vous êtes lycéen habitant de la ville d'Echirolles vous pouvez obtenir

50€+30€+40€+10€ = 130€ de réduction

Réduction	Profil	Organisme	Montant	Conditions	Modalités d'obtention
Pass Sport	Jeunes	Etat	50 €	Le Pass Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de : - l'allocation de rentrée scolaire - l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé - l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).	Payer le montant de la cotisation en retirant le montant de la réduction Fournir un justificatif d'identité (carte d'identité ou livret de famille) Fournir le courrier envoyé par le ministère (mi - août) Ne rendre le courrier original à la famille que si plusieurs jeunes sont concernés, et par des clubs différents ! (un jeune : une seule utilisation) Délais: 31/10/2021
Pass Région	Jeunes	Région	30 €	Etre Lycéens	
Pack Loisir	Jeunes	Département	50% de la cotisation	Etre Collégiens	
Chèque club	Jeunes	Echirolles	40 €	Etre résident à Echirolles Etre un jeune de 6 - 18 ans dont la famille possède un quotient familial inférieur à 1 852 €	Payer le montant de la cotisation en retirant le montant de la réduction Fournir un justificatif de domicile Fournir un justificatif de quotient familial (QF) disponible sur le site de la CAF
Club	Jeunes	Club	10 €	Etre résident à Echirolles ou Eybens	

Pour les adultes

Cette année, les étudiants et les personnes handicapés résidents à Echirolles, pourront bénéficier de d'une réduction exceptionnelle : la réduction de la ville d'Echirolles (Chèque club).

L'ensemble des réductions sont cumulables.

Réduction	Profil	Organisme	Montant	Conditions	Informations
Chèque club	Adultes	Echirolles	40 €	Etre résident à Echirolles Etre un étudiant de plus de 19 ans (pas de conditions de ressources) Etre une personne en situation de handicap âgées de plus de 19 ans bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) Pour pouvoir bénéficier de la réduction accordée par la ville, nous vous demanderons de fournir les justificatifs (domicile, carte étudiant, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé-AAH, bénéficiaire de l'allocation de l'enfant handicapé-AEEH)	
Club	Adultes	Club	10 €	Etre résident à Echirolles ou Eybens	